

⇒ Se présenter <u>déguisé</u> entre 15h et 16h sur la Fête Foraine (Stand Mairie) ;

⇒ Un lot pour chaque participant ; Mais aussi pendant

⇒ Et un gagnant pour chaque tranche d'âge : 📈

toute la fête : de

• 3 ans à 6 ans

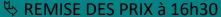
la Barbe à papa,

• 7 ans à 10 ans

des bonbons, des

11 ans à 14 ans

Chichis, des Crêpes...



Un ticket de manège offert par la Mairie pour chaque enfant/ados scolarisé et domicilié à Saint-Sauveur (distribué directement à l'école pour les enfants de l'école primaire et à retirer le samedi 1er octobre entre 15h et 16h30 sur le stand de la Mairie, situé sur la fête foraine, pour les collégiens)



